

Novembre 2011

La biodiversité, un atout pour mon entreprise

La conservation et la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles sont l'un des neuf défis de la **stratégie nationale de développement durable 2010-2013**, vers une économie verte et équitable, adoptée par le Comité interministériel pour le développement durable le 27 juillet 2010*.

EBEVie, un nouvel outil internet pour les entreprises : 650 connexions à ce jour

Afin de permettre aux entreprises d'évaluer leurs liens d'interdépendance avec la biodiversité, de les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et de leur montrer combien celle-ci est importante pour la rentabilité et la pérennité de leur activité, le ministère du Développement durable met à leur disposition EBEVie, un nouvel outil internet pour les entreprises qui souhaitent évaluer leurs liens d'interdépendance avec la biodiversité.

Les entreprises n'ont pas toujours pleinement conscience de ces liens d'interdépendance qui sont pourtant bien réels. On constate en effet que les entreprises dépendent fortement des services rendus par les écosystèmes, comme dans l'industrie agroalimentaire pour l'eau douce, dans la confection de meubles pour le bois ou dans l'industrie pharmaceutique avec les ressources génétiques. Mais on constate aussi que les activités des entreprises peuvent avoir à leur tour un impact sur la biodiversité, allant jusqu'à mettre en difficulté certaines ressources naturelles en cas de mauvaise gestion.

L'adoption de nouveaux comportements économiques intégrant la biodiversité dans leur stratégie passe par la sensibilisation des entreprises, c'est l'objectif d'EBEVie.

De conception simple et pratique, l'outil vise une appropriation facile pour les PME et TPE tout en étant destiné à toutes les entreprises. Il se présente sous la forme d'un parcours organisé en trois niveaux qui s'articulent autour des différentes fonctions de l'entreprise.

- Le premier niveau, intitulé **comprendre**, met en évidence les liens qui peuvent exister entre l'entreprise et la biodiversité sous la forme d'exemples illustrés et de données chiffrées.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

- Le deuxième niveau, intitulé **évaluer**, permet à l'entreprise d'évaluer, pour chaque fonction qui la compose (finance, ressources humaines, marketing, etc.) le niveau de sensibilité/vulnérabilité de la fonction à la biodiversité ainsi que le niveau d'impact de la fonction sur la biodiversité.
- Le troisième niveau, intitulé **agir**, propose une série d'actions à mettre en œuvre afin que l'entreprise intègre la biodiversité dans sa stratégie de développement.

Cet outil peut être un préalable à une mise en œuvre d'une démarche plus poussée au sein de l'entreprise pour étudier les liens d'interdépendance à la biodiversité et ainsi déboucher sur un plan d'actions stratégique favorisant le développement de l'entreprise.

10 sessions¹ de sensibilisation à la biodiversité et de formation à EBEvie ont été organisées en partenariat avec l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) en 2011 par le Commissariat général au Développement durable du ministère. Elles s'adressent principalement aux chefs d'entreprises et à leurs responsables développement durable. D'autres sessions auront lieu en 2012.

Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner auprès de :

- **Michel Baudouin**, CGDD/SEEIDD/IDAE
michel.baudouin@developpement-durable.gouv.fr
- **Sarah Quatresous**, CGDD/SEEIDD/IDAE
sarah.quatresous@developpement-durable.gouv.fr

EBEvie a été lancé à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité 2010 et est accessible sur le site www.developpement-durable.gouv.fr

* Consultez la SNDD sur le site du ministère, rubrique Développement durable.
www.developpement-durable.gouv.fr/sndd

¹ Arles, Rennes, Besançon, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nantes, Saint-Étienne, Strasbourg, Bastia, Toulouse.